

PPCR : report d'un an

Après la plus forte mobilisation unitaire des fonctionnaires depuis cinq ans, Monsieur Darmanin a invité leurs fédérations le 16 octobre pour débattre des différents points de désaccords, et en particulier la compensation de la hausse de 1,7 point de la Contribution Sociale Généralisée.

Sur ce point non seulement les propositions du ministre ont peu évolué, mais en plus il en a rajouté une couche en annonçant le report d'un an de la revalorisation des indices prévue au 1er janvier 2018 dans PPCR.

Pour rappel, il était prévu une augmentation de 5 points d'indice pour les A et B et de deux à cinq points pour les C.

En même temps, le ministre a l'outrecuidance d'annoncer une hausse du pouvoir d'achat de 4% pour les fonctionnaires l'an prochain.

FO Finances a dès l'origine pointé le risque d'une non application de PPCR dans un calendrier élaboré par un gouvernement qui ne serait plus en responsabilités au moment de son application. Malheureusement, les faits nous donnent raison.

C'est tout de même la première fois, qu'au sortir d'une journée d'action, qu'un ministre, non seulement ne répond pas aux revendications exprimées par les agents, mais rajoute une thématique à la liste déjà bien longue des sujets de mécontentement.

C'est ce même jour que le secrétariat général de Bercy informe les fédérations des finances de l'invitation de Messieurs Le Maire et Darmanin, à les rencontrer le 14 novembre prochain.

Aucun ordre du jour n'accompagne cette invitation mais au vu de la conclusion de la réunion avec nos homologues de la Fonction Publique, c'est avec circonspection que **FO Finances** envisage ce rendez-vous.

Paris, le 17 octobre 2017